

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
29 avril 2010 : 6h30

Offre en souscription publique d'obligations assorties de warrants pour un montant maximum de €75 millions

Afin de diversifier ses sources de financement et de consolider son endettement à moyen terme, Banimmo annonce qu'elle lancera une émission d'obligations assorties de warrants à 5 ans pour un montant maximum de € 75 millions sous forme d'une offre publique en Belgique ouverte aux investisseurs particuliers et institutionnels. Ce montant ne sera en aucun cas dépassé.

Le produit net de l'offre sera affecté à la mise en œuvre de la politique d'acquisition de Banimmo. Banimmo étudie actuellement différents projets concrets d'investissement tant en France qu'en Belgique en vue de porter le portefeuille sous gestion au-delà de 400 millions EUR. Dans la foulée de l'offre, Banimmo réduira d'initiative le plafond du crédit syndiqué pour le passer de € 190 millions à € 170 millions.

L'émission des warrants permettra (en cas d'exercice de ceux-ci), outre une optimisation des conditions financières, de renforcer à terme les fonds propres de Banimmo et d'améliorer la liquidité du titre en facilitant l'entrée de nouveaux actionnaires et en augmentant sensiblement le nombre d'actions en circulation et la partie flottante du capital.

Grâce à cette opération, Banimmo se donne les moyens de financer sa croissance tout en respectant son équilibre financier. L'exercice de tous les warrants entraînerait à terme une augmentation de capital de € 51 millions.

Le prix d'émission est fixé à 101,60% de la valeur nominale des obligations avec un coupon brut de 5,15% payable le 10 juin de chaque année. Le rendement actuariel brut sur le prix d'émission s'élèvera à 4,78%.

Chaque obligation sera assortie de 35 warrants donnant chacun le droit de souscrire à une action nouvelle de Banimmo de catégorie A assortie de coupons « strip vvpr » moyennant le paiement d'un prix d'exercice de € 19,45, exerçable à partir de la 4^{ème} année. Le prix d'exercice représente une prime de 15% par rapport au cours moyen de clôture au cours des 30 jours calendrier précédant le 28 avril 2010.

Les obligations donneront droit à un remboursement à 100% de leur valeur nominale à l'échéance, à savoir le 10 juin 2015.

Les obligations sont libellées en tranches de € 1.000. La période de souscription sera ouverte du 3 mai 2010 (9h00) au 7 mai 2010 (16h00), sous réserve d'une clôture anticipée. La date de paiement des obligations assorties de warrants est fixée au 12 mai 2010.

Tant les obligations que les warrants seront cotées sur Euronext Brussels.

Les investisseurs qui souhaitent souscrire aux obligations assorties de warrants sont invités à y souscrire auprès d'ING ou de Petercam, agissant en tant que joint-lead managers, ou auprès de KBC et de Banque Degroof, agissant en tant que co-lead managers.

Le prospectus de l'émission d'obligations assorties de warrants est constitué du document d'enregistrement, de la note d'opération relative aux obligations assorties de warrants et du résumé. Ce prospectus peut être obtenu gratuitement aux guichets et sur les sites internet de ces banques. Il est également disponible sur le site de Banimmo (www.banimmo.be).

Contact

Didrik van Caloen
Nv Banimmo sa
Phone: +32 2 710 53 41
e-mail : didrik.vancaloen@banimmo.be

Christian Terlinden
nv BANIMMO sa
Phone. : +32 2 710 53 42
e-mail : christian.terlinden@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 25 biens immobiliers représentant une valeur totale de plus de € 341 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec plus de 60% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente un peu moins de 40% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est contrôlée conjointement par Affine (50%) et le management (28,8%), le reste, soit 21,2%, étant entre les mains du public.